

**SCP Stéphane VOGLIMACCI
NOTAIRE ASSOCIE
20110 PROPRIANO**

CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

COMMUNE DE CARGIACA

Suivant acte reçu par Maître Stéphane VOGLIMACCI, Notaire à Propriano, le **27 mai 2025**, Il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017 :

Un acte de Notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions **des articles 2261 et 2272 du Code Civil**, par :

M. Don-Charles BICCHERAI, en son vivant cordonnier, demeurant à CARGIACA (20164) Né à CARGIACA (20164), le 22 août 1872. Veuf de Madame Laure FRANCHISCI et non remarié. Décédé à CARGIACA (20164) (FRANCE) le 1er février 1952.

Désignation des biens :

- Une maison d'habitation cadastrée section B n°243, lieudit VECCHIO pour 8a30ca ;
- Deux parcelles de terre cadastrées section B, lieudit VIGNA DI L'ORTO, n°309 pour 01a85ca, n°686 pour 2a56ca ;
- Une parcelle de terre en bien non délimité cadastrée Section B N°40 lieudit LERICCI pour 1a68ca à prendre dans 2ha64a07ca.

Conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017 :

« Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »

Adresse électronique de l'étude : voglimacci@notaires.fr